

Le trafic de marchandises en baisse en Normandie en 2023

En 2023, le trafic maritime de marchandises diminue dans les principaux ports normands (-4,8 % sur un an), comme au niveau européen. L'essentiel de cette baisse est porté par HAROPA PORT. À l'inverse, le transport aérien de passagers en Normandie poursuit sa remontée amorcée en 2021 avec une hausse de 6,6 % sur un an. Les immatriculations de véhicules neufs repartent à la hausse dans la région (+ 26 300 sur un an) et se rapprochent de leur niveau d'avant crise sanitaire.

Le trafic de marchandises est en baisse

En 2023, le trafic maritime de marchandises des principaux ports normands (Le Havre, Rouen, Cherbourg, Caen-Ouistreham et Dieppe) diminue de 4,4 millions de tonnes sur un an (soit -4,8 % ► [figure 1](#)) pour atteindre 87,7 millions de tonnes. Plus de 85 % de cette baisse est portée par HAROPA PORT (-3,8 millions de tonnes). Cet établissement public, constitué des grands ports maritimes du Havre, de Rouen et de Paris, subit le recul des flux de conteneurs et des vrac solides, en particulier des céréales en forte baisse. Cependant, il représente toujours plus de 90 % du trafic maritime normand en 2023.

Le Syndicat Mixte « Ports de Normandie » (Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe) connaît une diminution plus marquée (-9,7 % sur un an). Ce repli s'explique principalement par la chute des secteurs de la construction et de l'agro-alimentaire (diminution de l'export de céréales).

Avec un total de 126,8 millions de tonnes en 2023 ► [figure 2](#), le transport routier de marchandises est en recul de 3,0 millions de tonnes sur un an en Normandie, en raison de la baisse cumulée de 2,5 millions de tonnes des flux sortants et entrants. Ces derniers atteignent leur plus bas niveau depuis 2016. Le trafic intérieur, qui représente une large majorité du trafic total dans la région, connaît une baisse plus modeste (-0,6 million de tonnes).

Le trafic aérien de passagers poursuit sa remontée

En 2023, le trafic aérien de passagers des aéroports de Normandie s'élève à près de 416 000 passagers (+25 800 sur un an, soit +6,6 % ► [figure 3](#)) et poursuit ainsi la remontée amorcée en 2021, se rapprochant de son niveau d'avant crise sanitaire. Cette progression, deux fois moins marquée qu'au niveau national, est portée majoritairement par les lignes nationales (+26 900 passagers sur un an). Si les lignes internationales contribuent également à la reprise de l'activité, les passagers en transit voient leur nombre divisé par trois en un an.

En 2023, l'aéroport de Caen-Carpiquet est toujours le premier aéroport normand s'agissant du trafic de passagers (près de 330 000 ► [figure 4](#)). Quatre passagers des aéroports normands sur cinq sont ainsi passés par cet aéroport, essentiellement tourné vers les vols nationaux. Cet aéroport poursuit sa reprise grâce à une nouvelle hausse de fréquentation sur un an (+28 200 passagers), comme celui du Havre-Octeville. À l'inverse, l'aéroport de Deauville-Normandie, largement tourné vers les vols internationaux, voit son nombre de passagers baisser (-5 700 sur un an). Il en est de même pour l'aéroport de Rouen-Vallée de Seine.

Les immatriculations de véhicules repartent à la hausse

En 2023, les immatriculations de véhicules neufs progressent à nouveau en Normandie (+26 300 sur un an

► [figure 5](#)). Cette hausse, plus prononcée qu'au niveau national (+19,5 % contre +11,9 %), est entièrement portée par le rebond des immatriculations de véhicules particuliers qui représentent près de trois immatriculations sur quatre dans la région.

En 2023, le nombre d'immatriculations augmente dans tous les départements normands, excepté dans l'Orne (-3 000 sur un an ► [figure 6](#)). La Seine-Maritime est le département où cette hausse est la plus forte (près de 18 500 immatriculations en plus). Elle demeure le premier département de la région de ce point de vue, avec plus de quatre immatriculations sur dix.

Dans la région, les véhicules électriques représentent une plus faible part des immatriculations neuves en 2023 qu'en France, notamment parmi les bus et autocars (7,0 % contre 11,7 % ► [figure 7](#)). ●

Victor Vignolles (Insee)

► Pour en savoir plus

- Communiqués de presse Haropa.
- Communiqués de presse de Port de Normandie.
- **Balcone T., Comte S., Horvais A-S., Jerrari K.**, « La Normandie, un territoire avec une assise logistique portuaire et maritime importante », Insee Analyses Normandie n° 121, mars 2024.

► 1. Trafic maritime de marchandises dans les ports de Normandie

Ports	Nombre (en millions de tonnes)			Évolution (en %) 2023/2022	Évolution (en %) 2022/2021
	2021	2022	2023		
Syndicat Mixte « Ports de Normandie » (Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe)	6,3	7,0	6,4	-9,7	11,6
HAROPA PORT	83,6	85,1	81,3	-4,5	1,8
Le Havre	62,4	62,7	60,1	-4,2	0,5
Rouen	21,2	22,4	21,3	-5,1	5,7
Ensemble	89,9	92,1	87,7	-4,8	2,4

Sources : Ports Normands Associés (PNA) www.pna-ports.fr – Haropa www.haropaport.com

► 3. Passagers des aéroports par type de ligne

Type de ligne	Normandie			France entière		
	Passagers 2023 (nombre)	Évolution entre 2022 et 2023	Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹	Évolution entre 2022 et 2023	Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹	
Lignes nationales ²	331 795	8,8	11,4	-1,3	-2,9	
Lignes internationales	79 533	9,2	-15,0	20,5	-2,3	
Transit	4 240	-64,9	-10,5	-3,9	-12,9	
Total	415 568	6,6	1,4	14,2	-2,5	
dont lignes à bas coût (low cost)	29 004	11,9	8,0	15,6	3,2	
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	7,0	///	///	///	///	

¹ Évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

² La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Note : Données brutes.

/// : Absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

► 5. Nombre et évolution des immatriculations par type de véhicule

Catégories de véhicules	Normandie			France entière		
	Nombre d'immatriculations en 2023	Évolution 2022 - 2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 [*]	Nombre d'immatriculations en 2023	Évolution 2022 - 2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 [*]
Voitures particulières	119 655	28,0	-8,6	1 817 346	15,2	-6,1
Véhicules utilitaires légers ¹	23 201	-5,0	-2,5	390 471	8,5	-4,5
Véhicules industriels à moteur ²	3 911	24,6	-1,6	50 480	11,5	-2,8
Bus et autocars	244	-6,2	8,1	6 365	2,8	-1,2
2-3 roues et quadricycles à moteur	14 506	4,7	2,2	328 949	-0,3	1,7

¹ Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► 6. Immatriculation de véhicules neufs par département et type de véhicule

Zonage	Nombre d'immatriculations en 2023					Évolution des immatriculations de voitures particulières (%)	
	Voitures particulières	Véhicules utilitaires légers ¹	Véhicules industriels à moteur ²	Bus et autocars	2-3 roues et quadricycles à moteur	2022-2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 [*]
Calvados	19 160	4 886	1 822	98	3 468	15,3	-5,8
Eure	28 810	3 360	484	19	2 435	23,9	7,5
Manche	11 570	2 518	272	25	2 566	20,9	-4,3
Orne	5 512	2 496	341	20	1 134	-5,8	-4,6
Seine-Maritime	54 603	9 941	992	82	4 903	42,8	-15,4
Normandie	119 655	23 201	3 911	244	14 506	28,0	-8,6
France entière	1 817 346	390 471	50 480	6 365	328 949	15,2	-6,1

¹ Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► 2. Transport de marchandises par la route

Normandie	2023 (p) (milliers de tonnes)	Évolution entre 2022 et 2023	Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹
Entrées dans la région	25 461	-4,0	0,0
Sorties de la région	26 648	-5,0	0,7
Intérieur de la région	74 734	-0,8	1,5

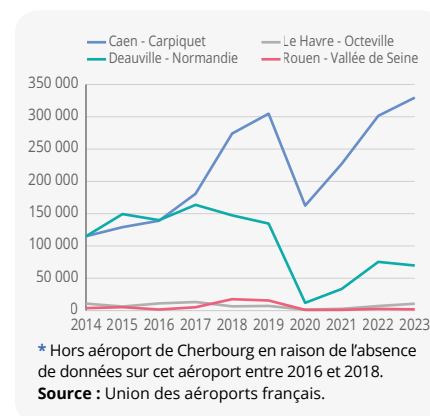
p : Données provisoires.

¹ Évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

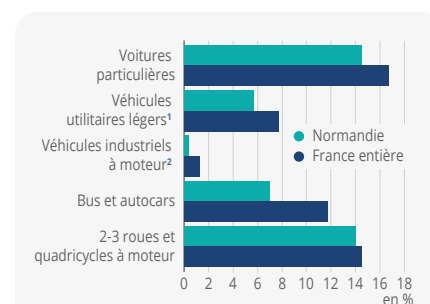
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

► 4. Évolution du nombre de passagers des aéroports normands*



► 7. Part des véhicules électriques dans les immatriculations en 2023



¹ Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.